

# Le Parlement s'invite dans la réflexion sur la politique immobilière au sein de l'État

Quel bilan pour la gestion du parc immobilier de l'État ? C'est la question sur laquelle planche actuellement le comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC) de l'Assemblée nationale. Celui-ci a en effet récemment lancé une mission d'évaluation de la politique immobilière de l'État.

Ce travail d'évaluation va franchir une nouvelle étape cette semaine avec l'audition par le CEC de la présidente de la 1<sup>re</sup> chambre de la Cour des comptes, Carine Camby, sur cette problématique de taille en termes organisationnels et financiers. Le comité d'évaluation avait effectivement demandé l'assistance de la Rue Cambon sur ce sujet de la politique immobilière de l'État. Les préconisations et recommandations des magistrats financiers sont donc en passe d'être dévoilées.

Le rapport de la Cour des comptes est particulièrement attendu au regard de l'annonce par le gouvernement Borne d'une réduction escomptée de 25 % des surfaces occupées par l'administration, afin de dégager 1 milliard d'euros d'économies annuelles. Plusieurs pistes sont sur la table de l'exécutif pour atteindre cet objectif : la vente ou la location de certains espaces, mais aussi la cession de certains baux. Le ministre chargé du Budget a également déclaré vouloir créer une foncière immobilière pour les bureaux pour *"faire en sorte que les ministères paient réellement les loyers"*. Aucun doute donc que les observations de la Rue Cambon viendront à point nommé pour aiguiller Bercy dans sa quête de rationalisation du parc immobilier de l'État.